

MARCHE PUBLIC N° M25AE01 AVENANT N°01

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTE DE COMMUNE MELLOIS EN POITOU

2, Place de Strasbourg

CS 60048

79500 MELLE

05 49 29 02 90

B - Identification du titulaire du marché public

EVEHA – Etudes et valorisations archéologiques

31 rue de Soyouz – Parc Ester Technopole

87068 – LIMOGES Cedex

Tél. : 09.80.08.32.45

@ : marches@eveha.fr

N° identité d'établissement (SIRET) : 491 825 683 00205

C - Objet du marché public

Objet du marché public : Marché n° M25AE01

**REALISATION DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES DANS LE CADRE DE
L'AMENAGEMENT DE LA 2EME TRANCHE DE LA ZAE DE LA CROIX GANNE
A FRESSINES 79370**

Date de la notification du marché : 05/01/2026

Durée d'exécution du marché public : 30 mois

Montant initial du marché public tranche ferme uniquement :

Montant HT	355 197,00 €
Taux de la TVA	20 %
Montant TTC	426 236,40 €

D - Objet de l'avenant

☐ Modifications introduites par le présent avenant :

Conformément aux articles :

- L2194-5 du Code de la commande publique précisant qu'un marché peut être modifié lorsque la modification est rendue nécessaire par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir

Le présent avenant a pour objet :

En raison de l'absence de découverte de vestiges archéologiques majeurs, la durée des fouilles a été écourtée de 10 jours, entraînant une demande de moins-value financière de la part de Mellois en Poitou.

Cette demande de moins value a fait l'objet d'échanges entre le pouvoir adjudicateur et le titulaire du marché.

La prise en compte des réclamations du titulaire liées à la durée des prestations et survenues durant les travaux de fouilles (confère mail de réclamation et ses justificatifs en date du 21/04/2026) concernant les frais déjà engagés ne pouvant être restitués sont justifiées au regard des éléments produits.

Cette diminution de la durée des fouilles de 10 jours entraine la mise en place pour le pouvoir adjudicateur d'une indemnité forfaitaire globale en moins-value de 20 000,00 € HT en compensation des travaux non effectués dans le cadre du marché.

Cette somme est proposée suite au protocole transactionnel, en solde définitif de tout compte mis en place au titre de cette réclamation en accord entre les 2 parties.

☐ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant n°2:

- Montant HT : - 20 000,00 €
- TVA 20 % : - 4 000,00 €
- Montant TTC : - 24 000,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant n°2 par rapport au marché initial : - 5,63 %

Nouveau montant du marché public :

- Montant HT : 335 197 €
- TVA 20 % : 67 039,40 €
- Montant TTC : 402 236,40 €

☐ Incidence sur le délai d'exécution :

Le délai d'exécution des fouilles est réduit de 10 jours

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)